

# Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

**Bilan 2024**

**Mise à jour pour l'année 2025 dans le cadre du  
Plan 2023-2025**



## **RÉDACTION ET MISE À JOUR**

Magali Mayrand  
Coordonnatrice à la vie culturelle et communautaire  
Ville de Saint-Lazare

## **Participation à l'élaboration des actions**

Membres du comité développement social et communautaire

Consultation auprès de la directrice générale du Parrainage civique Vaudreuil-Soulanges, madame Mélanie Gauthier

Consultation conjointe avec les villes de Vaudreuil-Dorion et Pincourt auprès des membres et organismes œuvrant sur la table de concertation des personnes handicapées

Clément Bergeron, MWCN  
Mélanie Gauthier, Parrainage civique Vaudreuil-Soulanges  
Isabelle Corbeil, directrice Répit le Zéphyr, DI-TSA  
Gilles Corbeil, CISSSME INLB  
Sylvie Bonenfant, SDME-SEMO  
Nelia Meideros, CISSSMO programme DPD DI/TSA/DP

## **DATE**

Le 17 février 2025

## **APPROBATION**

Conseil municipal, Ville de Saint-Lazare  
Séance du jour 11 mars 2025

---

### **Ville de Saint-Lazare**

1960, chemin Sainte-Angélique  
Saint-Lazare (Québec) J7T 3A3  
Téléphone : 450 424-8000  
[www.ville.saint-lazare.qc.ca](http://www.ville.saint-lazare.qc.ca)

## Table des matières

<b>Mot des élus</b> .....	<b>4</b>
<b>Portrait de la Ville de Saint-Lazare</b> .....	<b>5</b>
Mission et secteurs d'activités .....	5
Vision .....	5
Engagement à réduire les obstacles.....	5
Responsabilité de l'élaboration du plan d'action ainsi que de sa mise en œuvre .....	6
Consultation de représentants de personnes handicapées et vulnérables .....	6
<b>Bilan des mesures 2024</b> .....	<b>7</b>
1. Mesures de soutien aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches .....	7
2. Mesures d'accessibilité .....	9
3. Mesures de promotion .....	15
4. Mesures de sensibilisation de la population.....	16
5. Mesures sur la gestion des ressources humaines.....	17
<b>Mesures 2025</b> .....	<b>19</b>
<b>Adoption et diffusion</b> .....	<b>27</b>

### Mot des élus

La Ville de Saint-Lazare poursuit annuellement et conformément à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, un plan d'action visant à accroître la participation sociale des personnes handicapées. Ce plan d'action vise non seulement à répondre aux besoins des personnes handicapées mais également à leur offrir un milieu de vie inclusif où elles peuvent contribuer pleinement comme membres à part entière de la communauté.

Outre les mesures reconduites annuellement, parmi les nouvelles mesures proposées, on compte un programme d'accès à l'égalité en emploi, de la signalisation standard, des outils pour le personnel municipal lors du service à la clientèle, la mise à disposition de matériel adapté lors d'activités, la promotion d'organismes œuvrant auprès des personnes handicapées par le biais de nos activités et événements, l'ajout de versions WORD pour les documents importants ainsi que la mise en place de la carte accompagnement loisir (CAL).

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui de près ou de loin ont contribué à l'inclusion et au bien-être des personnes en situation de handicap dans notre municipalité, notamment les membres de comité développement social et communautaire, les organismes travaillant étroitement avec les personnes handicapées ainsi que le personnel dans le cadre de leurs fonctions, des acteurs importants pour façonner des milieux de vie adaptés et inclusifs.

Pour sa mise à jour 2025 du plan d'action 2023-2025, la Ville est donc en mesure de présenter les principales actions en lien avec les orientations et objectifs stratégiques qu'elle prévoit mettre de l'avant en vue de réduire ces obstacles. Ce document présente d'abord un portrait de l'organisation, suivi du bilan des mesures réalisées durant l'année 2024. Enfin,

les mesures prévues par la Ville en 2024-2025 sont présentées.



*De gauche à droite*

Geneviève Lachance, mairesse  
Tanja Minisini, conseillère du district 1  
Pierre Casavant, conseiller du district 2  
Marc Emond, conseiller du district 3  
Michel Poitras, conseiller du district 4  
Richard Chartrand, conseiller du district 5  
Brian Trainor, conseiller du district 6  
Donald Andrews, conseiller du district 7  
David Hill, conseiller du district 8

### Portrait de la Ville de Saint-Lazare

#### Mission et secteurs d'activités

La Ville de Saint-Lazare, située à 45 km à l'ouest de Montréal, offre ses services à une population de 22 773 habitants (2023), notamment en matière d'urbanisme, d'infrastructures, de loisirs, d'environnement et de sécurité publique. Elle est également un employeur de choix offrant des emplois à temps partiel, à temps plein avec des horaires flexibles et des salaires compétitifs. Son équipe de travail, qui se démarque par son dynamisme et son dévouement, a toujours le souci de prendre des décisions dans le meilleur intérêt de ses résidents et au meilleur coût possible.

La Ville emploie 146 employés réguliers, 73 employés temporaires et jusqu'à 114 étudiants durant la période estivale, parmi lesquels 33 animateurs spécialisés sont dédiés à certains programmes, notamment le programme d'accompagnement au camp de jour et au programme de loisir adapté les Incroyables chromosomes.

Comme gouvernement de proximité, et première actrice dans la qualité de vie de ses résidents, la Ville a la responsabilité de prendre en compte les besoins de tous ses résidents, notamment ceux des personnes handicapées.

#### Vision

La Ville de Saint-Lazare est une ville verte, reconnue pour son charme champêtre et son souci de préserver l'environnement. Elle est soucieuse d'offrir une qualité de vie exceptionnelle permettant l'épanouissement des familles puisqu'elle joue un rôle de premier plan dans sa communauté. En 2040, Saint-Lazare a pour objectif d'être reconnue pour l'accessibilité à un milieu de vie sain, dynamique et inclusif, qui mise sur l'implication de sa communauté et son patrimoine distinctif afin de contribuer à l'épanouissement collectif.

#### Engagement à réduire les obstacles

En cohérence avec sa vision stratégique, la Ville s'engage à poursuivre ses efforts visant à réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées. Ces efforts sont visibles dans les services et les activités qu'elle offre à sa population.

Selon l'Office des personnes handicapées du Québec, en 2022, 21,0 % des Québécoises et Québécois de 15 ans ou plus vivant en ménage privé ont une incapacité. Cette proportion représente environ 1 422 020 personnes au Québec.

Au Québec, 43,8 % des personnes de 15 ans et plus ont une incapacité légère (625 689), 19,3 % ont une incapacité modérée (270 184), 19,1 % ont une incapacité grave (270 184) et 17,8 % ont une incapacité très grave (255 964). Selon les statistiques de la population de 2023, cela représenterait à Saint-Lazare environ 10 020 personnes (incapacité légère), 4 327 personnes (incapacité modérée), 4 327 personnes (incapacité grave) et 4 099 personnes (incapacité très grave).

Chez les enfants québécois de 0 à 17 ans, le taux d'incapacité est de 19,2 % en 2021, ce qui représente 317 365 enfants au Québec.

### Responsabilité de l'élaboration du plan d'action ainsi que de sa mise en œuvre

Les décisions entourant les mesures à poser pour réduire ou éliminer les obstacles sont prises par les membres du conseil de la Ville de Saint-Lazare, basées sur les travaux et recommandations proposées par les membres bénévoles du comité de développement social et communautaire, d'une consultation auprès de la directrice générale de l'organisme Parrainage civique Vaudreuil-Soulanges et une consultation organisée par la ville de Pincourt, de Vaudreuil-Dorion et de Saint-Lazare auprès des membres de la table de concertation des personnes handicapées de Vaudreuil-Soulanges. La rédaction du plan d'action pour l'année à venir est réalisée par la coordonnatrice à la vie culturelle et communautaire, madame Magali Mayrand, sous la supervision du directeur du service des loisirs et de la vie communautaire, monsieur Marc Tremblay.

### Consultation de représentants de personnes handicapées et vulnérables

Le plan d'action est présenté au conseil municipal pour approbation. Mentionnons que les organismes consultés travaillent étroitement avec des personnes handicapées et vulnérables dont certains vivent sur le territoire de Saint-Lazare. Certains membres sont également appelés à évaluer l'accessibilité dans d'autres municipalités. Ainsi, ces organismes ont fourni à la ville de nombreuses recommandations en matière d'approvisionnement accessible, d'approche inclusive et d'organisation d'expérience inclusive. Ils nous ont également fait part de problématiques liées à l'accès à des services sur le territoire et à d'autres défis rencontrés.

### Bilan des mesures 2024

Voici le bilan des mesures réalisées par la ville au 31 décembre 2024. Les premiers tableaux présentent les résultats obtenus par la ville pour ses mesures prévues en 2024 à l'égard des services à la population, à l'égard de la mission générale et comme gestionnaire d'un organisme public.

1. Mesures de soutien aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	État de réalisation au 31 décembre 2024
Le <b>cheminement scolaire</b> des personnes handicapées est peu valorisé.	Souligner au moyen d'une aide financière, la performance, la contribution ou l'effort particulier des étudiants handicapés de Saint-Lazare pour favoriser leur intégration dans les milieux de travail.	1. Application de la politique 037 de soutien à la communauté pour inclure les écoles secondaires offrant des services éducatifs spécialisés sur son territoire et hors territoire.	Nombre d'aides financières accordées.	Service des loisirs et de la vie communautaire.  Service des communications	Aucune demande a été reçu en 2024.  Aucune publication a été fait en 2024. Toutefois, en 2025, nous verrons à identifier les organismes qui pourraient s'en prévaloir et les en informer.
Les personnes vivant avec un handicap ont <b>peu accès à des loisirs adaptés</b> à leurs besoins et leur réalité.  La fratrie est souvent isolée.  Les parents n'ont pas accès à du répit dans leur communauté.	Maintenir en continu l'offre de loisir adapté aux enfants âgés de 6 à 17 ans. Les Incroyables chromosomes, qui sort la fratrie de l'isolement et offre du répit aux parents.	2. Reconduire l'offre de loisirs adaptés aux 5 à 17 ans et à la fratrie.	Nombre d'enfants inscrits aux ateliers mensuels.	Service des loisirs et de la vie communautaire.	Nous avons organisé 8 activités dans le cadre du programme des Incroyables Chromosomes. La compilation des statistiques 2023 démontre une moyenne de 9 enfants par activité, dont 76% des participants étaient des résidents.

## Plan d'action à l'égard des personnes handicapées de Saint-Lazare

1. Mesures de soutien aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	État de réalisation au 31 décembre 2024
	Maintenir l'offre d'accompagnement au camp d'été.	3. Reconduire le Programme d'accompagnement au camp d'été.	Nombre d'enfants inscrits au programme d'accompagnement du camp de jour.		Nous avons eu 27 enfants inscrits au programme d'accompagnement, 85% étaient des résidents de St-Lazare et 15% étaient résidents des Cèdres.
Certaines personnes handicapées peuvent faire face à des <b>coûts supplémentaires</b> reliés à leurs déficiences, incapacités ou situations de handicap.	Abolir les coûts d'obtention des permis liés à l'adaptation du domicile d'une personne handicapée.	4. Modifier le règlement de tarification et tout autre règlement requis pour arriver à cette fin.	Publication du règlement modifiant la tarification sur les permis et les certificats en matière d'urbanisme.  Nombre de demandes d'adaptation de domiciles.	Service de l'urbanisme.  Service du greffe et du contentieux	Le règlement de construction no 773 a été mis à jour en février 2024 par le règlement no 1161 pour actualiser la référence au Code de construction 2015. Ainsi, la Ville s'appuie sur l'expertise et la responsabilité des architectes et/ou technologues pour l'analyse des exigences du Code de construction, notamment en ce qui concerne l'accessibilité universelle selon le type de bâtiment.  Une réflexion sur l'abolition des coûts de permis ainsi que sur

## Plan d'action à l'égard des personnes handicapées de Saint-Lazare

1. Mesures de soutien aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	État de réalisation au 31 décembre 2024
					l'ensemble des réglementations liées à l'accessibilité universelle sera menée en 2025-2026.

2. Mesures d'accessibilité					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	État de réalisation au 31 décembre 2024
Les personnes handicapées ont un <b>accès limité</b> à des <b>équipements</b> et des <b>services de loisir adaptés et inclusifs</b> .	Améliorer l'accessibilité (l'offre) des produits et des services adaptés et inclusifs.	<p>5. Privilégier l'achat et la location de produits et services inclusifs et adaptés lors du processus d'approvisionnement et inclure l'accessibilité comme critère d'évaluation (article 61.3 – obligation de la Loi).</p> <p>6. Participation à des activités et des évènements</p>	Nombre d'équipements acquis (ex : tables de pique-nique, bancs, modules de jeux, équipements de loisirs, fontaines d'eau, etc.).	Tous les services.	<p>Nous avons acheté 3 tables à pique-nique adaptées qui seront distribuées dans les parcs : Maple Ridge, Cedarbrook et Vallée Chaline.</p> <p>Aucune invitation pour une activité ou évènement a été faite.</p>

## Plan d'action à l'égard des personnes handicapées de Saint-Lazare

2. Mesures d'accessibilité					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	État de réalisation au 31 décembre 2024
		7. Devenir une organisation partenaire de la Carte accès loisirs (CAL) pour le Parc Nature les Forestiers.			Nous n'avons pas fait la demande pour être une organisation partenaire de la Carte accès loisirs (CAL) pour le Parc Nature les Forestiers. Cette demande sera reportée en 2025.
		8. Installation d'un espace d'apaisement et de matériel sensoriel durant les activités et événements.			Nous avons aménagé des espaces d'apaisement incluant du matériel sensoriel lors du Festi Ouest 2024. Nous avons également identifié ces zones.
Difficulté à naviguer et à trouver les <b>documents accessibles</b> dans le site Internet de la ville.	Améliorer l'accessibilité du site Internet principal de la ville selon le décret 655-2021 adopté le 6 mai 2021.	9. Procéder à l'audit du site actuel.	Rapport sur l'audit.	Service des communications.	En novembre 2024, nous avons obtenu le rapport d'audit de la firme Webit comprenant leur analyse et les suggestions d'amélioration pour obtenir une cote de niveau 2 pour notre site web. Les ajustements seront faits au cours des prochains mois par une firme privée.
		10. Lancer l'appel d'offres public pour la refonte complète du site selon les recommandations.	Parution de l'appel d'offres public sur SEAO.		

## Plan d'action à l'égard des personnes handicapées de Saint-Lazare

2. Mesures d'accessibilité					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	État de réalisation au 31 décembre 2024
Absence de publications et de <b>documents municipaux accessibles</b> .	Entamer l'adaptation de publications et documents municipaux	11. Convertir des publications en format de texte enrichi RTF.	Nombre de documents adaptés rendus disponibles.	Service des communications.	À ce jour, aucune modification n'a été apportées, mais nous verrons en 2025 à la suite de l'audit du site web.
		12. Ajouter les versions Word des documents importants.			
Difficulté pour les personnes handicapées de participer à la <b>vie démocratique et citoyenne</b>	Élargir l'accès aux moyens d'outils technologiques.	13. Offrir l'accès aux assemblées du conseil et à des séances d'information en mode virtuel.	Nombre de séances du conseil et de séances d'information.	Service informatique.  Service des communications.  Service du greffe et du contentieux.	Le mode hybride est toujours disponible et les séances sont toutes accessibles sur YouTube.  Il en est de même pour les consultations publiques.  Les citoyens ont aussi la possibilité de poser leur question par un formulaire Web.
Certains <b>services aux sinistrés handicapés</b> ne sont pas accessibles dans le plan de sécurité civile et le plan de mesures d'urgence.	Prendre en compte les besoins des personnes handicapées dans les services aux sinistrés du Plan de sécurité civile et du Plan de mesures d'urgence.	14. Revoir les services aux sinistrés dans les plans d'urgence et apporter les correctifs.	Adoption des plans mis à jour des plans.	Service de la sécurité publique et de la sécurité incendie.  Service du greffe et du contentieux.	La prochaine mise à jour est prévue en 2026. La dernière a été fait en 2023.

## Plan d'action à l'égard des personnes handicapées de Saint-Lazare

2. - Mesures d'accessibilité					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	État de réalisation au 31 décembre 2024
Certains bâtiments existants, qui offrent des services à la population, sont <b>partiellement accessibles</b> ou <b>non accessibles</b> .	Réduire les obstacles présents dans certains bâtiments.	15. Standardiser la signalisation dans tous les bâtiments (pictogramme et grandeur standard).	Complétion des travaux.  Liste des obstacles à réduire ou éliminer en priorité.	Service des loisirs et de la vie communautaire.	Non-réalisé, remis en 2025.
		16. Pour les projets de rénovation ou de construction de la Ville, inclure dans les comités consultatifs des partenaires en matière d'accessibilité universelle dès les étapes de planification et de conception.		Service des infrastructures.	C'est déjà mis en œuvre par les gestionnaires avec les architectes lors de la phase de conception des projets.
		17. Présence d'alarmes stroboscopiques dans certains lieux publics pour assurer la sécurité des personnes sourdes en cas d'urgence,		Service de la sécurité publique et de la sécurité incendie.	Il y a des alarmes stroboscopiques présentes au Centre communautaire, les ateliers municipaux et l'hôtel de ville.
		18. Espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées.			Chaque bâtiment municipal (hôtel de ville, ateliers municipaux, centre communautaire et caserne) a un ou des espaces de stationnement réservés pour les personnes handicapées.

## Plan d'action à l'égard des personnes handicapées de Saint-Lazare

2. - Mesures d'accessibilité					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	État de réalisation au 31 décembre 2024
Obstacles sur des <b>parcours</b> reliant des infrastructures qui offrent des services à la population.	Réduire les obstacles.	19. Ajout d'un sentier polyvalent surélevé accessible en été et en hiver à l'École Auclair.	Appel d'offres pour les services professionnels.  Complétion des travaux.  Nombre de kilomètres additionnels de pistes / bandes cyclables intra municipales ajouté ou réaménagé.	Service des loisirs et de la vie communautaire.  Service des infrastructures.	Aménagement d'un sentier polyvalent surélevé près de l'école primaire Auclair: aménagement de 248.5 mètres visant à réduire les obstacles et rendre le passage sécuritaire pour les étudiants.
		20. Ajout d'un sentier polyvalent à l'école Forest Hill Senior			Aménagement d'un sentier polyvalent de 520 mètres qui relie la rue Ste-Elizabeth à l'école Forest Hill Senior pour permettre un déplacement sécuritaire et accessible.
		21. Ajout d'un sentier polyvalent sur la rue Daniel			Aménagement d'un sentier polyvalent de 132 m qui se connecte au sentier situé devant l'École Auclair.
		22. Ajout d'un sentier polyvalent qui relie deux quartiers, soit entre la place Verte le quartier Boréale.			Aménagement d'un sentier polyvalent de 1 118 mètres qui connecte les deux quartiers.
		23. Diminuer les risques de chute sur les trottoirs et chaussées de la ville.			Nous avons maintenant des cols bleus sur des horaires atypiques de soir, de

## Plan d'action à l'égard des personnes handicapées de Saint-Lazare

					nuit et de fins de semaine selon les saisons qui s'assurent d'effectuer le déneigement lorsque requis.
		24. Pour chacun des bâtiments, les différents accès et entrées sont priorisés. Les accès aux bâtiments municipaux sont mieux déneigés, et ce, selon une priorisation établie en vertu de différents critères.			Priorisation déjà en place par l'équipe des cols bleus assignée au déneigement et à l'application d'abrasifs des bâtiments.
Des <b>espaces publics pensés globalement</b> pour bénéficier aux personnes handicapées.	Accroître le sentiment d'appartenance des personnes handicapées à leur communauté.	25. Inventorier les endroits qui pourraient bénéficier de rénovations.	Inventaire des espaces à corriger.	Service des loisirs et de la vie communautaire.  Service des infrastructures.	Le plan directeur des parcs a une stratégie concernant l'inclusivité. 6 interventions sont liées à l'inclusivité dont 4 sont à court terme (0-3 ans) et 2 sont à moyen terme (4-6 ans). 4 grands pôles sont prévus afin d'inclure des installations accessibles.
		26. Visiter d'autres structures adaptées pour s'en inspirer.	Complétion des travaux.		

3. Mesures de promotion					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	État de réalisation au 31 décembre 2024
<p>Méconnaissance des installations, des équipements, des <b>services adaptés et inclusifs offerts</b> ainsi que de la <b>gratuité d'accès</b> à toute personne âgée de 14 ans et plus, qui accompagne une personne handicapée à des activités.</p> <p>Méconnaissance des <b>critères d'admissibilité</b> au programme de loisir adapté.</p> <p><b>Appréhension / hésitation / inconfort</b> dans l'utilisation des services et équipements</p>	<p>Accroître la participation des personnes handicapées.</p>	27. Dédier des pages aux services, infrastructures et activités adaptés dans toutes les publications municipales.	Nombre de publications dans l'infolettre de la Ville.	<p>Service des communications.</p> <p>Service des loisirs et de la vie communautaire.</p>	Notre site web possède toujours ses deux sections réservées aux loisirs adaptés.
		28. Produire des affiches promotionnelles aux comptoirs de réception.	Nombre de publications Facebook.		Une affiche est installée sur le babillard situé dans le chalet principal.
		29. Poursuivre le traçage du parcours tracé damé adapté.	<p>Mentions dans les publications de la ville.</p> <p>Nombre d'affiches aux comptoirs d'accueil.</p> <p>Nombre d'articles dans l'infolettre de la Ville.</p>		Grâce à la programmation de l'évènement de la caravane de neige, nous avons mis en place un parcours d'initiation. Ce dernier est situé autour de l'anneau de glace. Il est accessible à tous grâce à de doux dénivelés.
		30. Publiciser l'espace d'apaisement et de matériel sensoriel présents dans les évènements pour encourager la participation des personnes handicapées.	<p>Nombre de publications Facebook à ce sujet.</p> <p>Communiqué de presse acheminés aux médias locaux.</p>		Lors de notre festival Festi Ouest, nous avons de l'affichage pour identifier une zone d'apaisement sensoriel. Cette zone est également mise de l'avant dans la programmation envoyée par publipostage à plus de 8300 adresses et distribuées sur le site du festival. De plus, toute cette information se trouve sur le site web du festival.
		31. Publiciser que nous sommes un organisme partenaire de la Carte accès loisirs (CAL) et où la carte peut être utilisée.	Ajout et mises à jour de la liste des		Cette information sera publicisée en 2025, lorsque notre organisation deviendra partenaire.

## Plan d'action à l'égard des personnes handicapées de Saint-Lazare

3. Mesures de promotion					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	État de réalisation au 31 décembre 2024
		32. Mise en valeur des équipements disponibles.	personnes lors d'intervention d'urgence.		La disponibilité des équipements est mise en valeur au Parc nature les Forestiers. Le ski vel est disponible au chalet de location pour la saison 2024.
Méconnaissance des <b>interventions adaptés</b> lors d'interventions d'urgence.	Promouvoir l'inscription des personnes handicapées à la liste des personnes vulnérables ayant une incapacité ou des besoins particuliers en situation d'urgence.	33. Promouvoir le processus d'inscription à la liste.	<p>Nombre d'articles dans l'infolettre de la Ville.</p> <p>Nombre de publications Facebook à ce sujet.</p> <p>Communiqué de presse acheminés aux médias locaux.</p>	<p>Service des communications.</p> <p>Service de la sécurité incendie et de la sécurité publique.</p>	<p>Le service de la sécurité incendie et de la sécurité publique fait la promotion de l'inscription des PNAP (Personnes Nécessitant une Attention Particulière) lors de leurs visites résidentielles (PVAF-Programme de Vérification des Avertisseurs de Fumée) entre 1500-1600 visites par année.</p> <p>La liste est mise à jour en février de chaque année. Nous avons présentement 94 noms à notre liste.</p> <p>Sensibilisation réalisée lors de la journée portes ouvertes annuelle de la caserne.</p>

4. Mesures de sensibilisation de la population					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateur de suivi	Responsable	État de réalisation au 31 décembre 2024
Méconnaissance de la part de la population des <b>enjeux</b> concernant les personnes handicapées et	Sensibiliser la population aux enjeux concernant les personnes handicapées et	34. Promouvoir la Semaine nationale de l'accessibilité en mai.	Nombre de publications dans l'infolettre de la Ville.	Service des communications.	La seule qui a été publicisé en 2024 est la Semaine québécoise des personnes

## Plan d'action à l'égard des personnes handicapées de Saint-Lazare

4. Mesures de sensibilisation de la population					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateur de suivi	Responsable	État de réalisation au 31 décembre 2024
pouvant avoir un impact sur leur participation sociale.	<p>pouvant avoir un impact sur leur participation sociale.</p> <p>Mettre en valeur les initiatives de la ville en matière d'adaptation et d'inclusivité.</p> <p>Maintenir la présence de représentants des personnes handicapées sur le comité de suivi de la Politique familiale municipale pour représenter leurs intérêts dans les recommandations faites aux élus.</p>	35. Promouvoir la Semaine des personnes handicapées en juin.	Nombre de publications Facebook.		handicapées avec une publication Facebook le 31 mai 2024 et une section dans l'infolettre du 21 mai.
		36. Promouvoir la Journée internationale des personnes handicapées en décembre.			
		37. Appel de candidatures pour combler tout poste laissé vacant sur le comité de suivi de la Politique familiale municipale.	Nombre de candidatures reçues et retenues.		
					Le comité procédera à une validation de ses représentants en 2026, après les élections municipales de novembre 2025.

5. Mesures sur la gestion des ressources humaines					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	État de réalisation au 31 décembre 2024
Difficulté pour les personnes handicapées d'accéder à des postes en entreprises.	Accroître la visibilité des offres d'emplois municipaux auprès des personnes handicapées.	38. Poursuivre l'affichage des postes vacants au Service d'aide à l'emploi et de placement en entreprises pour les personnes handicapées (SDEM-SEMO Montérégie).	Nombre de postes affichés.	Service des ressources humaines.	Nous avons continué d'afficher les postes sur SEMO, au total 8 postes ont été affichés sur le site en 2024.
		39. Suivre la formation nationale en accompagnement en	Nombre de personnes formées.		

## Plan d'action à l'égard des personnes handicapées de Saint-Lazare

---

		loisir des personnes handicapées offerte par Zone Loisir Montérégie			suivie. 18 employés ont été formés en 2024.
Avoir des pompiers formés sur l' <b>utilisation d'équipements spécialisés</b>	Être en mesure d'aider les ambulanciers lorsque des personnes handicapées doivent être évacuées de leur domicile.	40. Formation des pompiers sur l'utilisation des outils spécialisés présents dans l'unité mobile.	Nombre d'employés ayant suivi la formation	Service de la sécurité incendie et de la sécurité publique.	Les 40 pompiers sont formés sur l'utilisation de ses outils.

## Plan d'action à l'égard des personnes handicapées de Saint-Lazare

### Mesures 2025

Les tableaux ci-dessous décrivent les obstacles identifiés, les objectifs, les mesures prévues ainsi que les indicateurs de suivi retenus en 2025.

Mesures de soutien aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	Échéance
Le <b>cheminement scolaire</b> des personnes handicapées est peu valorisé.	Promouvoir davantage l'aide financière.  Souligner au moyen d'une aide financière, la performance, la contribution ou l'effort particulier des étudiants handicapés de Saint-Lazare pour favoriser leur intégration dans les milieux de travail.	41. Application de la politique 037 de soutien à la communauté pour inclure les écoles secondaires offrant des services éducatifs spécialisés sur son territoire et hors territoire.	Nombre de publications faisant la promotion de l'aide financière disponible.  Nombre d'aides financières accordées.	Service des communications.  Service des loisirs et de la vie communautaire.	2025
Certaines personnes handicapées peuvent faire face à des <b>coûts supplémentaires</b> reliés à leurs déficiences, incapacités ou situations de handicap.	Abolir les coûts d'obtention des permis liés à l'adaptation du domicile d'une personne handicapée.	42. Modifier le règlement de tarification et tout autre règlement requis pour arriver à cette fin.	Publication du règlement modifiant la tarification sur les permis et les certificats en matière d'urbanisme.  Nombre de demandes d'adaptation de domiciles.	Service de l'urbanisme.  Service du greffe et du contentieux	2025-2026.
L' <b>accessibilité universelle</b> pour les personnes handicapées.	Réflexion sur cet enjeu et l'élaboration de deux plans particuliers d'urbanisme (PPU).	43. Élaboration de deux plans particuliers d'urbanisme qui pourraient amener à de possibles changements au niveau de la réglementation et	Publication des plans	Service de l'urbanisme  Service du greffe et du contentieux	2025-2026

## Plan d'action à l'égard des personnes handicapées de Saint-Lazare

			ainsi avoir un impact sur l'accessibilité universelle.			
Les personnes vivant avec un handicap ont peu <b>accès à des loisirs adaptés</b> à leurs besoins et leur réalité.  La <b>fratrie</b> est souvent isolée.  Les parents n'ont pas <b>accès à du répit</b> dans leur communauté.	Maintenir en continu l'offre de loisir adapté aux enfants âgés de 5 à 17 ans. Les Incroyables chromosomes, qui sort la fratrie de l'isolement et offre du répit aux parents.  Maintenir l'offre d'accompagnement au camp d'été.	44. Reconduire l'offre de loisir adapté aux 5 à 17 ans et à la fratrie. 45. Reconduire le Programme d'accompagnement au camp d'été.  46. Devenir une organisation partenaire du CAL (carte accompagnement loisir) pour le parc nature les Forestiers (hiver et été)	Nombre d'enfants handicapés et d'enfants de la fratrie inscrits aux ateliers mensuels.  Nombre d'enfants inscrits au programme d'accompagnement du camp de jour.  Confirmation comme organisation partenaire (CAL).	Service des loisirs et de la vie communautaire	2025	
Méconnaissance des <b>organismes pour les personnes handicapées</b> présents sur le territoire	Encourager la présence de ceux-ci dans nos activités (ex. bénévolat).  Solliciter des organismes pour l'élaboration du prochain plan d'action à l'égard des personnes handicapées.	47. Participation à des activités et événements.  48. Participation à l'élaboration du plan 2026-2028	Nombre d'évènements et activités auxquels ils ont participé.  Réalisation des rencontres.	Service des loisirs et de la vie communautaire	2025	

### Mesures d'accessibilité

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	Échéance
Les personnes handicapées ont un <b>accès limité</b> à des <b>équipements et des</b>	Améliorer l'accessibilité (l'offre) des produits et des services adaptés et inclusifs.	49. Privilégier l'achat et la location de produits et services inclusifs et adaptés lors du processus	Nombre d'équipements acquis (ex : tables de pique-nique, bancs,	Tous les services (sauf le Service du greffe et du contentieux).	2025

## Plan d'action à l'égard des personnes handicapées de Saint-Lazare

<p>services de loisir adaptés et inclusifs.</p>		<p>d'approvisionnement et inclure l'accessibilité comme critère d'évaluation (article 61.3 – obligation de la Loi).</p> <p>50. Installation d'un espace d'apaisement et de matériel sensoriel durant les activités et évènements.</p>	<p>modules de jeux, équipements de loisirs, fontaines d'eau, etc.).</p> <p>Nombre de contrats signés avec des fournisseurs.</p> <p>Nombre d'activités ou d'évènements où l'espace d'apaisement était disponible.</p>		
<p>Difficulté à naviguer et à trouver les <b>documents accessibles</b> dans le site Internet de la ville.</p>	<p>Améliorer l'accessibilité du site Internet principal de la ville selon le décret 655-2021 adopté le 6 mai 2021.</p>	<p>51. Mise en ligne du logotype pour grossir les caractères afin de faciliter la lecture</p> <p>52. Présence d'une page sur le site internet de la ville pour centraliser les informations et les services offerts par la Ville en matière d'accessibilité.</p>	<p>Mise en ligne sur le site internet.</p>	<p>Service des communications.</p>	<p>2025</p>
<p>Absence de <b>publications et de documents municipaux accessibles</b>.</p>	<p>Continuer d'adapter les publications et documents municipaux</p> <p>Poursuivre l'intégration automatiquement</p>	<p>53. Convertir des publications en format de texte enrichi RTF.</p> <p>54. Ajouter les versions WORD des documents importants.</p>	<p>Nombre de documents adaptés rendus disponibles.</p>	<p>Service des communications.</p>	<p>2025</p>
<p>Difficulté pour les personnes handicapées de participer à <b>la vie démocratique et citoyenne</b></p>	<p>Poursuivre l'accès aux moyens d'outils technologiques.</p>	<p>55. Offrir l'accès aux assemblées du conseil et à des séances d'information en mode virtuel.</p> <p>56. S'assurer, lors des élections municipales, que les sites de bureau de vote sont accessibles</p>	<p>Nombre de séances du conseil et de séances d'information.</p> <p>Mise en place de ces mesures durant les élections municipales</p>	<p>Service informatique.</p> <p>Service des communications.</p> <p>Service du greffe et du contentieux</p>	<p>2025</p>

## Plan d'action à l'égard des personnes handicapées de Saint-Lazare

		<p>aux personnes handicapées.</p> <p>57. S'assurer d'avoir des pôles électoraux accessibles aux personnes ayant des incapacités liées à la mobilité lors du vote par anticipation aux élections municipales.</p> <p>58. Former tout le personnel électoral pour favoriser un accueil adéquat des personnes handicapées et de leurs accompagnateurs.</p>	<p>prévues à l'automne 2025.</p>		
<p>Certains <b>services aux sinistrés handicapés</b> ne sont pas accessibles dans le plan de sécurité civile et le plan de mesures d'urgence.</p>	<p>Prendre en compte les besoins des personnes handicapées dans les services aux sinistrés du Plan de sécurité civile et du Plan de mesures d'urgence.</p>	<p>59. Mise à jour du plan de sécurité civile de la ville (exercice fait aux 3 ans).</p>	<p>Adoption du plan.</p>	<p>Service de la sécurité publique et de la sécurité incendie.</p>	<p>2026</p>
<p>Certains bâtiments existants, qui offrent des <b>services</b> à la population, sont <b>partiellement accessibles</b> ou <b>non accessibles</b>.</p>	<p>Réduire les obstacles présents dans certains bâtiments.</p> <p>Installation de signalisations standards (ex. pictogrammes)</p>	<p>60. Identifier les priorités lors de la réfection et de la rénovation de bâtiments existants.</p> <p>61. Standardiser la signalisation dans tous les bâtiments (pictogramme et grandeur standard).</p>	<p>Complétion des travaux.</p> <p>Liste des obstacles à réduire ou éliminer en priorité.</p>	<p>Service des loisirs et de la vie communautaire.</p> <p>Service des infrastructures.</p>	<p>2025</p>

## Plan d'action à l'égard des personnes handicapées de Saint-Lazare

<p>Obstacles sur des <b>parcours</b> reliant des infrastructures qui offrent des services à la population.</p>	<p>Réduire les obstacles.</p>	<p>62. Envisager l'achat d'un tapis d'accessibilité pour permettre aux personnes à mobilité réduite de mieux circuler.</p> <p>63. Ajout d'un sentier polyvalent dans le quartier H-300 et H-334 pour boucler et relier les autres sentiers de ces quartiers.</p> <p>64. Prévoir des zones adaptées pour personnes à mobilité réduite lors de nos événements à grand public (ex : devant la scène lors d'un festival).</p>	<p>Réalisation des travaux.</p> <p>Réalisation du sentier.</p> <p>Réalisation de la zone adaptée.</p>	<p>Service des loisirs et de la vie communautaire.</p> <p>Service des infrastructures.</p>	<p>2025</p>
<p>Des <b>espaces publics</b> pensés globalement pour bénéficier aux personnes handicapées.</p>	<p>Accroître le sentiment d'appartenance des personnes handicapées à leur communauté.</p>	<p>65. Visiter d'autres infrastructures adaptées pour s'inspirer.</p> <p>66. Projet d'agrandissement de ateliers municipaux.</p> <p>67. Appliquer sur des programmes lors de construction et de rénovation.</p> <p>68. Approcher des organismes œuvrant avec les personnes handicapées afin d'obtenir leur approbation au niveau de l'accessibilité notamment au niveau de plans de rénovation/construction.</p>	<p>Nombre de visites effectuées.</p> <p>Réalisation des travaux.</p> <p>Réalisation des rencontres.</p> <p>Inventaire des espaces à corriger.</p>	<p>Service des loisirs et de la vie communautaire.</p> <p>Service des infrastructures.</p>	<p>2025-2026</p>

## Plan d'action à l'égard des personnes handicapées de Saint-Lazare

Mesures de promotion					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	Échéance
<p><b>Méconnaissance</b> des <b>installations</b>, des <b>équipements</b>, des <b>services adaptés et inclusifs offerts</b> ainsi que de la <b>gratuité d'accès</b> à toute personne âgée de 14 ans et plus, qui accompagne une personne handicapée à des activités.</p> <p><b>Méconnaissance des critères d'admissibilité</b> au programme de loisir adapté.</p> <p><b>Appréhension / hésitation / inconfort</b> dans l'utilisation des services et équipements</p>	<p>Accroître la participation des personnes handicapées.</p> <p>Poursuivre l'amélioration et la visibilité de l'offre accessible (équipements, évènements, etc.).</p>	69. Dédier des pages aux services, infrastructures et activités adaptés dans toutes les publications municipales.	Nombre de publications dans l'infolettre de la Ville.	Service des communications.	2025
		70. Poursuivre l'affichage d'offres de services aux comptoirs de réception.	Nombre de publications Facebook.	Service des loisirs et de la vie communautaire.	
		71. Poursuivre le traçage du parcours tracé damé adapté (hiver).	Mentions dans les publications de la ville.		
		72. Publiciser l'espace d'apaisement et de matériel sensoriel présents dans les évènements pour encourager la participation des personnes handicapées.	Nombre d'affiches aux comptoirs d'accueil.		
		73. Publiciser que nous sommes un organisme partenaire de la CAL et où la carte peut être utilisée.	Afficher l'autocollant CAL (Carte accès loisirs).		
		74. Mise en valeur des équipements disponibles.	Réalisation du parcours adapté.		
<p>Méconnaissance des <b>interventions adaptées</b> lors d'interventions d'urgence.</p>	<p>Promouvoir l'inscription des personnes handicapées à la <b>liste des personnes vulnérables</b> ayant une incapacité ou des besoins particuliers en situation d'urgence.</p>	75. Poursuivre la promotion du processus d'inscription à la liste.	<p>Nombre d'articles dans l'infolettre de la Ville.</p> <p>Nombre de publications Facebook à ce sujet.</p>	<p>Service des communications.</p> <p>Service de la sécurité incendie et de la sécurité publique.</p>	2025

## Plan d'action à l'égard des personnes handicapées de Saint-Lazare

			Ajout et mises à jour de la liste des personnes lors d'intervention d'urgence		
			Profiter d'évènements de la ville pour en faire la promotion.		
Méconnaissance de la part de la population des <b>enjeux concernant les personnes handicapées</b> et pouvant avoir un impact sur leur participation sociale.	Sensibiliser la population aux enjeux concernant les personnes handicapées et pouvant avoir un impact sur leur participation sociale.  Mettre en valeur les initiatives de la ville en matière d'adaptation et d'inclusivité. Maintenir la présence de représentants des personnes handicapées sur le comité de développement communautaire et social pour représenter leurs intérêts dans les recommandations faites aux élus.	76. Promouvoir la <b>Semaine nationale de l'accessibilité en mai.</b>  77. Promouvoir la <b>Semaine des personnes handicapées en juin.</b>  78. Promouvoir la <b>Journée internationale des personnes handicapées en décembre.</b>	Nombre de publications dans l'infolettre de la Ville.  Nombre de publications Facebook.  Nombre de candidatures reçues et retenues.	Service des communications.	2025

### Mesures sur la gestion des ressources humaines

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	Échéance
Difficulté pour les personnes handicapées d' <b>accéder à des postes en entreprises.</b>	Accroître la visibilité des offres d'emplois municipaux auprès des personnes handicapées. Favoriser l'embauche de personnes visées par la	79. Poursuivre l'affichage des postes vacants au Service d'aide à l'emploi et de placement en entreprises pour les personnes	Nombre de postes affichés.	Service des ressources humaines.	2025

## Plan d'action à l'égard des personnes handicapées de Saint-Lazare

	discrimination, dont le groupe des personnes handicapées.	handicapées (SDEM-SEMO Montérégie).			
Avoir des <b>accompagnateurs formés</b> pour agir auprès des enfants handicapés	S'assurer qu'ils ont tous les outils requis pour bien répondre aux besoins de l'enfant.	80. Suivre la formation nationale en accompagnement en loisir des personnes handicapées offerte par Zone Loisir Montérégie.	Nombre d'employés ayant suivi la formation.	Service des loisirs et de la vie communautaire	2025
Avoir des <b>responsables formés</b> pour s'assurer d'avoir une compréhension approfondie en matière <b>d'accommodement raisonnable</b> .	Aider à identifier les demandes où l'accommodement raisonnable s'applique en camp de jour.	81. Suivre la formation « L'accommodement raisonnable en prestation de services aux enfants en situation de handicap dans les camps de jour municipaux »  82. Visionnement de la vidéo « Un site Web accessible, c'est bon pour tout le monde! » par tous les membres de l'équipe des communications, comme recommandé par le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM).	Nombre d'employés ayant suivi la formation	Service des ressources humaines  Service des communications	2025
Avoir des pompiers formés sur l' <b>utilisation d'équipements spécialisés</b>	Être en mesure d'aider les ambulanciers lorsque des personnes handicapées doivent être évacuées de leur domicile.	83. Formation des pompiers sur l'utilisation des outils spécialisés présents dans l'unité mobile.	Nombre d'employés formés	Service de la sécurité incendie et de la sécurité publique.	2025

### Adoption et diffusion

Le plan d'action 2023-2025 de la Ville est adopté par le conseil municipal. La ville le communique par la suite à la population en le rendant disponible sur son site Web. Il informe également les employés municipaux de sa disponibilité par la voie d'une communication électronique.

Enfin les personnes ou les organismes qui souhaiteraient avoir plus d'informations sur le Plan d'action 2023-2025 de la Ville ou qui souhaite avoir ce plan en format numérique peuvent s'adresser à Magali Mayrand au [mmayrand@ville.saint-lazare.qc.ca](mailto:mmayrand@ville.saint-lazare.qc.ca) ou au 450 424-8000, poste 217.